



Commission économique pour l'EuropeComité directeur des capacités
et des normes commerciales**Groupe de travail des politiques de coopération en matière
de réglementation et de normalisation (WP.6)****Trente-deuxième session**

Genève, 7-9 novembre 2022

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapport sur le renforcement des capacités**Rapport d'activité sur le projet relatif aux normes au service
de la réalisation des objectifs de développement durable,
phase II****Document soumis par le secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des principales activités réalisées ainsi que des résultats et des effets notables obtenus en ce qui concerne les aspects relatifs aux normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable du projet sur l'amélioration de l'utilisation et de l'adoption de normes visant à promouvoir le développement durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, mené de juillet 2019 à août 2022 par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe (CEE), grâce aux contributions du Fonds allemand de coopération, par l'intermédiaire du Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB).

Projet de décision

« Le Groupe de travail prend note du projet de rapport et remercie le Gouvernement allemand et le PTB pour leur généreuse contribution. »



I. Introduction

1. Le projet sur l'amélioration de l'utilisation et de l'adoption de normes visant à promouvoir le développement durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles a été mené par le secrétariat de la CEE à compter de juillet 2019, grâce aux contributions du Fonds allemand de coopération, par l'intermédiaire du Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB).
2. Ce projet, connu sous le nom « SDG II » (« Standards for Sustainable Development Goals », phase II), est dans sa phase II, la phase I s'étant déroulée de juillet 2018 à juillet 2019.
3. La phase II du projet a pour but de renforcer l'utilisation et l'adoption, par les décideurs, des normes volontaires élaborées par la CEE et d'autres organismes de normalisation internationaux, régionaux et nationaux, en tant qu'instruments essentiels pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Conçu initialement pour s'achever en décembre 2021, le projet a été prolongé jusqu'en août 2022.

II. Activités menées dans le cadre du projet (septembre 2021-août 2022)

4. Le portail de la CEE sur les normes au service des objectifs de développement durable (ODD)¹ a été placé dans l'environnement de Drupal 9, ce qui a permis d'en faire une ressource plus conviviale, plus accessible et plus ouverte. Cette migration technique s'imposait sur le plan de la compatibilité avec d'autres plateformes de la CEE. En ce qui concerne la sécurité, le code devenu obsolète et les failles ont été éliminés, ce qui se traduit par une diminution des problèmes et des mises à jour.
5. La page Standards (Normes) du portail (qui donne accès à une base de données complète permettant aux utilisateurs de recenser les normes susceptibles de contribuer à la réalisation des différents ODD) est désormais la principale référence au monde pour les normes au service des ODD². En 2021, elle comportait 1 500 normes associées à cinq ODD. Aujourd'hui, on y trouve plus de 21 000 normes associées à tous les objectifs. À titre d'exemple, la base contient 1 891 normes pour l'objectif de développement durable n° 12. Les organismes suivants ont proposé leurs normes pour la base : ASTM International, CEE, Commission électrotechnique internationale (CEI), Fairtrade International, Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation internationale de normalisation (ISO) et Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).
6. Chaque norme est désormais présentée avec les informations suivantes afin de faciliter l'utilisation du portail : le nom de l'organisme qui a élaboré la norme, un lien vers le comité technique qui l'a conçue, l'intitulé de la norme, le code de référence, le numéro du document, l'édition, l'année de publication, les ODD associés à la norme et un lien vers le site Web sur lequel la norme peut être achetée ou téléchargée. Dans le cadre du travail visant à présenter tous les ODD pour un ensemble d'organismes, mené au cours de la phase II du projet, il fallait mentionner les objectifs eux-mêmes, et non leurs cibles (comme dans la phase I). Pour la phase I du projet, une recherche documentaire avait été effectuée au sein de la CEE ; cette fois-ci, il y a eu des contributions directes de la part d'autres organismes de normalisation.
7. Le portail de la CEE sur les normes au service des objectifs de développement durable présente une collection d'études de cas³. Les contributions, apportées à l'aide d'un modèle de la CEE, illustrent la mise en œuvre des normes aux fins du développement durable. Quarante-deux études de cas ont été soumises par des représentants d'organismes de normalisation nationaux, régionaux ou internationaux : 8 études pour l'objectif n° 6 (Eau propre et assainissement), 12 pour l'objectif n° 7 (Énergie propre et d'un coût abordable),

¹ <https://standards4sdgs.unece.org/>

² <https://standards4sdgs.unece.org/standards>

³ <https://standards4sdgs.unece.org/case-studies>

7 pour l'objectif n° 11 (Villes et communautés durables), 5 pour l'objectif n° 12 (Consommation et production responsables), 7 pour l'objectif n° 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 1 pour l'objectif n° 14 (Vie aquatique) et 2 pour l'objectif n° 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Le nombre total d'études de cas disponibles sur le portail de la CEE, y compris les études soumises durant la phase I du projet, est de 64.

8. Les experts des principaux organismes de normalisation ont formulé des observations visant à souligner l'importance des normes dans la réalisation du Programme 2030. Quatorze observations ont été reçues et sont maintenant disponibles sur le portail des normes. Dans ces observations, il est question des déterminants contextuels du succès, des obstacles à une plus large adoption des normes et de l'importance du renforcement des capacités. Le besoin de nouveaux moyens de sensibilisation est également mis en avant. Des représentants des organismes de normalisation suivants ont communiqué des observations : ASTM International, Austrian Standards International (ASI), Bureau of Indian Standards (BIS), Fairtrade International, Georgian National Agency for Standards and Metrology (GeoSTM), Green-E, Malawi Bureau of Standards (MBS), National Standards Authority of Ireland (NSAI), Organisation africaine de normalisation (ORAN), Rainforest Alliance (RA), Royal Netherlands Standardization Institute (NEN), Standards Norway (SN), Table ronde sur le soja responsable (RTRS) et Türk Standardlari Enstitüsü (TSE).

9. Au cours de la période considérée, trois publications ont été élaborées, à savoir : i) *Orientations sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre* (ECE/CTCS/WP.6/2022/9) ; ii) *Training Material on Gender-Responsive Standards (Support de formation pour les normes tenant compte des questions de genre)* (ECE/CTCS/WP.6/2022/INF.2) ; et iii) *Training Material on Standards in Support of the Sustainable Development Goals (Support de formation pour les normes au service des objectifs de développement durable)* (ECE/CTCS/WP.6/2022/INF.3). Les Orientations sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre ont été formulées par l'équipe de projet 2 dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Elles présentent des mesures pratiques qui peuvent être prises pour veiller à ce que les normes et les pratiques d'élaboration des normes répondent de mieux en mieux aux besoins des femmes et des filles. Les deux supports de formation permettront aux organismes de normalisation de mieux sensibiliser à la question des normes et du genre.

10. Plusieurs vidéos de sensibilisation ont été produites par les signataires, anciens et nouveaux, de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre. L'American Society of Mechanical Engineers, notamment, a réalisé une vidéo qui présente les raisons l'ayant incitée à signer la Déclaration et souligne l'importance de prendre des mesures spécifiques dans ce domaine. D'autres signataires ont donné des informations actualisées sur leurs plans d'action pour l'égalité des sexes et ont incité les organismes de normalisation à faire des efforts pour tenir compte des questions de genre dans leurs normes et leurs pratiques d'élaboration des normes. Des vidéos ont été reçues des organismes suivants : Comité européen de normalisation (CEN) et Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), Conseil canadien des normes (CCN), Ente Italiano di Normazione (UNI), Instituto Português da Qualidade (IPQ) et Swedish Institute for Standards (SIS).

11. La plateforme LearnQI⁴ de la CEE, outil d'apprentissage en ligne en libre accès, propose des cours d'un type nouveau dans les domaines clés de l'infrastructure de gestion de la qualité. Il s'agit de quatre cours d'autoformation sur la gestion des risques, l'évaluation de la conformité, la surveillance des marchés et les normes tenant compte des questions de genre, qui permettent aisément à chacun, à son propre rythme, de mieux comprendre les questions liées à l'infrastructure de gestion de la qualité. Ces quatre cours en ligne sont conçus pour un apprentissage dynamique à l'aide de modules interactifs et de supports multimédias. Tous les cours proposés sur la plateforme LearnQI sont disponibles en anglais, français et russe.

⁴ <https://learnqi.unece.org/>

12. Afin de déterminer les besoins et les capacités, l'équipe de projet 1 chargée de la formation et des pratiques de référence dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre a élaboré une enquête visant à recenser les lacunes en matière de formation ainsi que les outils et ressources disponibles au sein des organismes de normalisation nationaux. Cette enquête a été diffusée dans le réseau de l'Initiative en décembre 2021. Les destinataires pouvaient y répondre jusque vers la fin de janvier 2022. Les résultats de l'enquête indiquent qu'un peu moins de la moitié des interrogés ont un plan d'action pour l'égalité des sexes ou sont en train d'en achever un. La plupart d'entre eux n'ont pas d'objectifs (mesures) ni d'indicateurs, ou bien ceux-ci sont informels. Peu de plans d'action pour l'égalité des sexes font l'objet d'un réexamen périodique, ou bien celui-ci est informel. L'enquête met en évidence le fait que pour les organismes de normalisation, les plans d'action pour l'égalité des sexes sont le volet le plus contraignant de leur engagement dans le cadre de la Déclaration.

13. Les ateliers de renforcement des capacités, consacrés aux normes au service des objectifs de développement durable et aux normes tenant compte des questions de genre, se sont tenus le 26 avril 2022 (en anglais avec interprétation en russe), le 27 avril 2022 (en anglais), le 3 mai 2022 (en anglais) et le 4 mai 2022 (en français). Chaque atelier se déroulait sur une journée et comprenait trois séances (1. Normes au service des objectifs de développement durable ; 2. Normes tenant compte des questions de genre ; 3. Conseils pratiques aux fins de l'élaboration d'un plan d'action pour l'égalité des sexes). Les ateliers ont permis aux participants d'acquérir des connaissances pratiques leur permettant de mieux comprendre les normes tenant compte des questions de genre ainsi que les étapes de l'élaboration de leurs plans d'action pour l'égalité des sexes. Ils étaient animés par d'éminents spécialistes des questions de normalisation et d'égalité des sexes, et chacun d'eux a favorisé une compréhension plus approfondie des normes au service du développement durable. 280 personnes, représentant plus de 80 pays, s'y étaient inscrites. On trouvera sur le site Web des ateliers des exposés, des documents complémentaires et un rapport d'évaluation⁵.

14. Le 1^{er} juin 2022, une deuxième manifestation majeure a été organisée dans le cadre du projet. Elle a réuni des experts des normes chargés d'examiner les résultats concrets du projet, l'importance des normes au regard des objectifs de développement durable et la nécessité de poursuivre les travaux sur les normes tenant compte des questions de genre. Cette manifestation, qui était consacrée à la sensibilisation des organismes de normalisation à la contribution des normes au développement durable, et à l'égalité des sexes dans le domaine des normes, s'est déroulée sur quatre séances (1. La CEE à la tête de la communauté internationale dans le domaine des normes tenant compte des questions de genre ; 2. Le portail de la CEE sur les normes au service des objectifs de développement durable ; 3. L'application des normes tenant compte des questions de genre ; et 4. Mise en œuvre des plans d'action pour l'égalité des sexes : objectifs et défis). Les participants étaient au nombre de 71. Des représentants des organismes suivants ont participé à la manifestation : Asociación Española de Normalización (UNE), British Standards Institution (BSI), Bureau des affaires féminines mondiales du Département d'État (États-Unis d'Amérique), Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Serbie, CEI, CEN et CENELEC, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Groupe d'experts de la gestion des ressources (CEE), ISO, Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, OMPI, ORAN, Organisation mondiale du commerce (OMC), Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), SCC, Sierra Leone Standards Bureau (SLSB), SIS, Work Safe New Zealand et Yellow Window.

III. Effets

15. Le projet sur l'amélioration de l'utilisation et de l'adoption de normes visant à promouvoir le développement durable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles a favorisé, parmi les décideurs, une meilleure compréhension de la place des normes

⁵ <https://unece.org/info/Trade/WP.6-Meetings/events/366923>

élaborées par des organismes nationaux, régionaux ou internationaux, ainsi qu'une plus large adoption de celles-ci, dans leurs stratégies de réalisation des objectifs de développement durable.

16. Les activités menées dans le cadre du projet ont permis d'étendre la coopération et la compréhension mutuelle entre les organismes de normalisation, les organismes de réglementation, les administrations et les responsables politiques au plan international. Dans le cadre du projet également, l'égalité des sexes a été reconnue en tant que composante essentielle d'un travail de normalisation efficace. Le projet a suscité un grand intérêt parmi les spécialistes de la normalisation, comme l'indique la signature par 77 organismes de normalisation internationaux, régionaux et nationaux du monde entier de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre.

17. Les engagements pris par ces organismes de normalisation en faveur de l'égalité des sexes (établir un plan d'action pour l'égalité des sexes, par exemple) auront pour effet direct d'accroître la participation des femmes à l'élaboration des normes et la prise en compte de leurs intérêts dans les normes elles-mêmes. Parmi les derniers signataires de la Déclaration figurent l'Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité (ANM) du Bénin, l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), la Comisión Panamericana de Normas Técnicas (COPANT) et la Deutsche Kommission Elektrotechnik Elektronik Informationstechnik in DIN und VDE (DKE).

18. Les ressources originales mises en place dans le cadre du projet, notamment la plateforme d'apprentissage en ligne LearnQI et la base de données de la CEE sur les normes associées aux ODD, permettront aux organismes de normalisation de mieux comprendre les liens entre les normes d'une part et le Programme 2030 et l'avancement des femmes d'autre part, et de mieux en parler. Comme cela avait été recommandé dans l'évaluation des activités du WP.6 (ECE/CTCS/WP.6/2019/4), les horaires des réunions tenues au titre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre ont été adaptés pour favoriser la participation des experts se trouvant dans d'autres fuseaux horaires (24 novembre 2021 à 10 heures HEC, 15 février 2022 à 20 heures HEC, 13 avril 2022 à 21 heures HEC et 8 juin à 10 heures HEC).

19. Des experts d'une entité externe (Yellow Window) ont évalué les séances des ateliers de renforcement des capacités. Ils ont remis un rapport d'évaluation confirmant l'intérêt des participants pour les ateliers et leur grande satisfaction. Selon le rapport, les participants ont été « clairement satisfaits des ateliers de formation » et ont donné une note de satisfaction de 8,6 sur 10 pour l'ensemble des critères d'évaluation. À la question de savoir s'ils seraient intéressés par une formation complémentaire consacrée au perfectionnement et à la mise en pratique, la note moyenne a été de 9,5 sur 10. À la question de savoir s'ils avaient appris ce qu'ils comptaient apprendre dans le cadre des ateliers, elle a été de 8,7 sur 10. Enfin, à la question de savoir s'ils s'étaient familiarisés avec les notions de préjugé sexiste et d'insensibilité à la dimension de genre, elle a été de 9,2 sur 10.

20. La plateforme d'apprentissage en ligne LearnQI de la CEE favorise un apprentissage actif et autonome. Avec son offre de cours gratuits dans plusieurs langues, elle est conçue pour ouvrir l'apprentissage en ligne au plus grand nombre, en le rendant accessible à toutes les personnes intéressées. Sous réserve de fonds suffisants, le Groupe de travail produira une série de cours en ligne consacrés aux 15 modules du programme d'information sur la normalisation (ECE/TRADE/C/WP.6/2012/6).

IV. Activités de suivi

21. Un financement est sollicité dans le but de mettre sur pied un nouveau projet qui consistera à mener des actions de renforcement des capacités sur le long terme pour les organismes de normalisation signataires de la Déclaration intéressés par l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action pour l'égalité des sexes. Un descriptif du projet est actuellement diffusé auprès des partenaires potentiels afin de connaître leur position et de collecter des fonds.

Annexe

Signataires de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre

Agence malienne de normalisation et de promotion de la qualité (AMANORM), Agence nationale de normalisation, de métrologie et du contrôle qualité (ANM, Bénin), Agence togolaise de normalisation (ATN), American Society of Mechanical Engineers (ASME), amfori, Asociación Española de Normalización (UNE), Associação Brasileira de Normas Técnicas (ABNT), Association française de normalisation (AFNOR), Association sénégalaise de normalisation (ASN), Association suisse de normalisation (SNV), ASTM International, Austrian Standards International – Standardization and Innovation (ASI), Botswana Bureau of Standards (BOBS), British Standards Institution (BSI), Bureau des normes de Madagascar (BNM), Bureau of Indian Standards (BIS), Comisión Panamericana de Normas Técnicas (COPANT), Comitato Elettrotecnico Italiano (CEI), Comité européen de normalisation (CEN) et Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), Commission électrotechnique internationale (CEI), Conseil canadien des normes (CCN), Cyprus Organisation for Standardization (CYS), Danish Standards (DS), Deutsche Kommission Elektrotechnik Elektronik Informationstechnik in DIN und VDE (DKE), Deutsches Institut für Normung (DIN), Dirección General de Normas (DGN, Mexique), Ente Italiano di Normazione (UNI), Fairtrade International, General Directorate of Standardization (DPS), Georgian National Agency for Standards and Metrology (GeoSTM), Icelandic Standards (IST), Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS), Institut marocain de normalisation (IMANOR), Institute for Standardization of Bosnia and Herzegovina (ISBIH), Institute for Standardization of Moldova (ISM), Instituto Argentino de Normalización y Certificación (IRAM), Instituto Boliviano de Normalización y Calidad (IBNORCA), Instituto Colombiano de Normas Técnicas y Certificación (ICONTEC), Instituto de Normas Técnicas de Costa Rica (INTECO), Instituto Dominicano para la Calidad (INDOCAL), Instituto Nacional de Calidad (INACAL, Pérou), Instituto Nacional de Normalização e Qualidade (INNOQ, Mozambique), Instituto Português da Qualidade (IPQ), Instituto Uruguayo de Normas Técnicas (UNIT), Latvian Standard (LVS), Lithuanian Standards Board (LST), Malta Competition and Consumer Affairs Authority (MCCAA), Mauritius Standards Bureau (MSB), National Institute of Standards and Industrial Technology (NISIT, Papouasie-Nouvelle-Guinée), National Standards Authority of Ireland (NSAI), New Zealand IEC National Committee, New Zealand Standards Organization (NZSO), Office congolais de contrôle (OCC), Organisation africaine de normalisation (ORAN), Organisation internationale de normalisation (ISO), Organismo Hondureño de Normalización (OHN), Rainforest Alliance, Responsible Jewellery Council, Royal Netherlands Standardization Institute (NEN), Rwandan Standards Board (RSB), Saint Kitts and Nevis Bureau of Standards (SKNBS), Saint Lucia Bureau of Standards (SLBS), Servicio Ecuatoriano de Normalización (INEN), South African Bureau of Standards (SABS), Standards and Metrology Institute for the Islamic Countries (SMIIC), Standards Institution of Israel (SII), Standards Norway (SN), Swedish Institute for Standards (SIS), Table ronde sur le soja responsable (RTRS), Thai Industrial Standards Institute (TISI), The Gambia Standards Bureau (TGSB), The Gold Standard, Trinidad and Tobago Bureau of Standards (TTBS, Trinité-et-Tobago), Türk Standardlari Enstitüsü (TSE), Union internationale des télécommunications (UIT), Verra, Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN).